



**ÉCOLE PRIVÉE D'ESTHÉTIQUE ET DE COSMÉTIQUE**

**YOLANDE GUICHARD**

# PROGRAMME DU C.A.P. COIFFURE

**La profession de coiffeur(se) est avant tout un métier manuel. Mais celui-ci s'exerce sur une matière vivante : le cheveu. L'élève devra donc posséder des notions précises et étendues sur l'organisme humain et le cheveu en particulier.**

**Le rôle du coiffeur(se) ne se limite pas au travail technique, mais à un ensemble d'interactions d'ordre psychologique, relationnel, pratique...**

**La formation s'appuie sur un enseignement théorique et un enseignement pratique selon le référentiel académique.**

## **ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL THEORIQUE**

*Biologie Générale et appliquée – Microbiologie et hygiène appliquées – Sciences appliquées – Technologie des techniques professionnelles des Matériels et des Produits - Vente Conseil Communication professionnelle – Connaissance du milieu du travail – Arts appliqués à la profession – Prévention Santé Environnement*

## **ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL TRAVAUX PRATIQUE**

### **COUPE DE CHEVEUX HOMME / DAME**

*Techniques professionnelles de bases de coupes*

### **FORME, COULEUR**

*Permanente – Mise en plis – Baby Liss – Coloration, décoloration – Shampooing – Coiffage.*

## **ENSEIGNEMENT GENERAL**

*Français – Mathématiques Sciences physiques et chimiques – Histoire et Géographie Education Civique.*

## **STAGE PROFESSIONNEL**

*8 semaines de stage en entreprise au minimum sont nécessaires pour valider votre convocation CAP. Les périodes de formation en milieu professionnel permettent à l'élève d'appréhender la réalité de l'entreprise.*

## **DIPLOMES**

*La formation professionnelle de coiffeur(se) est sanctionnée par une attestation de scolarité délivrée par l'école et par un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) diplôme d'État. Cette formation est dispensée sur un an.*

## **FORMALITES D'INSCRIPTION : Nous contacter afin de recevoir un dossier complet.**

*La directrice vous recevra sur rendez-vous.*

